

**LISTE XXXVII - TURQUIE**

1	2	3	4	5	6	7
5205.34	-- titrant en fils simples moins de 192,31 décitex mais pas moins de 125 décitex (excédant 52 numéros métriques mais n'excédant pas 80 numéros métriques en fils simples): --- A. pour filets de pêche -- titrant en fils simples moins de 125 décitex (excédant 80 numéros métriques en fils simples): --- A. titrant en fils simples moins de 125 décitex mais pas moins de 83,33 décitex (excédant 80 numéros métriques mais n'excédant pas 120 numéros métriques en fils simples): ---- I. pour filets de pêche --- B. titrant en fils simples moins de 83,33 décitex (excédant 120 numéros métriques en fils simples) ---- I. pour filet de pêche - Fils retors ou cablés, en fibres peignées: -- titrant en fils simples 714,29 décitex ou plus (n'excédant pas 14 numéros métriques en fils simples): --- A. pour filets de pêche	G/H/S/94	5	GB	CRMI/63	5
5205.35	-- titrant en fils simples moins de 125 décitex mais pas moins de 83,33 décitex (excédant 80 numéros métriques mais n'excédant pas 120 numéros métriques en fils simples): --- I. pour filets de pêche -- titrant en fils simples moins de 83,33 décitex (excédant 120 numéros métriques en fils simples) ---- I. pour filet de pêche - Fils retors ou cablés, en fibres peignées: -- titrant en fils simples 714,29 décitex ou plus (n'excédant pas 14 numéros métriques en fils simples): --- A. pour filets de pêche	5	GB	CRMI/63	5	GB
5205.41	-- titrant en fils simples 714,29 décitex 714,29 décitex mais pas moins de 232,56 décitex (excédant 14 numéros	5	GB	CRMI/63		
5205.42						

LISTE XXXVII - TURQUE

1	2	3	4	5	6	7
		G/H/S/94				
5205.43	métriques mais n'excédant pas 43 numéros métriques en fils simples); --- A. pour filets de pêche -- titrant en fils simples moins de 232,56 décitex mais pas moins de 192,31 décitex (excédant 43 numéros métriques mais n'excédant pas 52 numéros métriques en fils simples); --- A. pour filets de pêche -- titrant en fils simples moins de 192,31 décitex mais pas moins de 125 décitex (excédant 52 numéros métriques mais n'excédant pas 80 numéros métriques en fils simples); --- A. pour filets de pêche -- titrant en fils simples moins de 125 décitex (excédant 80 numéros métriques en fils simples); --- A. titrant en fils simples moins de 125 décitex mais pas moins de 106,38 décitex (excédant 80 numéros métriques mais n'excédant pas 94 numéros métriques en fils simples); .... I. pour filets de pêche .... B. titrant en fils simples moins de 106,38 décitex mais pas moins de 83,33 décitex (excédant 94 numéros métriques mais n'excédant pas 120 numéros métriques en fils simples);	5	GB	CRMI/63		
5205.44		5	GB	CRMI/63		
5205.45		5	GB	CRMI/63		

## LISTE XXXVII - TURQUIE

	1	2	3	4	5	6	7
simples);				G/H/S/94	GB	CRMI/63	
--- I. pour filets de pêche			5				
--- C. tirant en fils simples moins de							
83,33 décitex (excédant 120 numé-							
ros métériques en fils simples);							
--- I. pour filets de pêche			5		GB	CRMI/63	
- Fils retors ou cablés, en fibres non							
peignées;							
<b>5206.31</b>	-- tirant en fils simples 714,29 déci-						
tex ou plus (n'excédant pas 14 numé-							
ros métériques en fils simples);							
--- A. pour filets de pêche		5		GB	CRMI/63		
--- tirant en fils simples moins de							
714,29 décitex, mais pas moins de							
232,56 décitex (excédant 14 numéros							
métriques mais n'excédant pas 43 nu-							
méros métériques en fils simples);			5		GB	CRMI/63	
--- A. pour filets de pêche							
--- tirant en fils simples moins de							
232,56 décitex, mais pas moins de							
192,31 décitex (excédant 43 numéros							
métriques mais n'excédant pas 52							
numéros métériques en fils simples);							
--- A. pour filets de pêche							
--- tirant en fils simples moins de							
192,31 décitex, mais pas moins de			5		GB	CRMI/63	
125 décitex (excédant 52 numéros mét-							
riques mais n'excédant pas 80 numéros							

LISTE XXXVII - TURQUIE

1	2	3	4	5	6	7
				G/HS/94	GB	CRMI/63
5206.35	nétriques en fils simples): ... A. pour filets de pêche -- titrant en fils simples moins de 125 décitex (excédant 80 numéros métériques en fils simples); ... A. titrant en fils simples moins de 125 décitex mais pas moins de 83,33 décitex (excédant 80 numéros métériques mais n'excédant pas 120 numéros métériques en fils simples); ---- I. pour filets de pêche ---- B. titrant en fils simples moins de 83,33 décitex (excédant 120 numéros en fils simples); ---- I. pour filets de pêche -Fils retors ou câbles, en fils non peignées: -- titrant en fils simples 714,29 décitex ou plus (n'excédant pas 14 numéros métériques en fils simples); ... A. pour filets de pêche -- titrant en fils simples moins de 714,29 décitex mais pas moins de 232,56 décitex (excédant 14 numéros métériques mais n'excédant pas 43 numéros métériques en fils simples); ... A. pour filets de pêche	5				
5206.41				5	GB	CRMI/63
5206.42				5	GB	CRMI/63

LISTE XXXVII - TUROUIE

1	2	3	4	5	6	7
5206.43	-- tirant en fils simples moins de 232,56 décitex mais pas moins de 192,31 décitex (excédant 43 numéros métriques mais n'excédant pas 52 numéros métriques en fils simples):					
	--- A. pour filets de pêche					
	-- tirant en fils simples moins de 192,31 décitex mais pas moins de 125 décitex (excédant 52 numéros métriques mais n'excédant pas 80 numéros métriques en fils simples):					
	--- A. pour filets de pêche					
	-- tirant en fils simples moins de 125 décitex (excédant 80 numéros métriques en fils simples):					
	--- A. tirant en fils simples moins de 125 décitex mais pas moins de 83,33 décitex (excédant 80 numéros métriques mais n'excédant pas 120 numéros métriques en fils simples):					
	---- I. pour filets de pêche					
	---- B. tirant en fils simples moins de 83,33 décitex (excédant 120 numéros métriques en fils simples):					
	---- I. pour filets de pêche					
53.04	Sisal et autres fibres textiles du genre Agave, brut ou travaillés, mais non filés; étoupes et déchets de ces fibres					

LISTE XXXVII - TURQUIE

1	2	3	4	5	6	7
(y compris les déchets de fils et les effilochés):						
5304.10	- Sisal et autres fibres textiles du genre Agave, bruts	10	GB	CCSI/69		
<b>53.05 Coco, abaca (chanvre de Manille ou Musa textilis Née), ramie et autres fibres textiles végétales non dénommées ni comprises ailleurs, bruts ou travaillés mais non filés; étoupes et déchets de ces fibres (y compris les déchets détils et les effilochés):</b>						
5305.11	- du coco:	5	IN	T/51	T/51, 409/C	
5305.19	-- brut	5	IN	T/51	T/51, 409/C	
<b>53.06 Fils de lin:</b>						
5306.10	- simples:					
	-- A. non conditionnés pour la vente en détail	20	BX, GB	CRMII/63		
	-- B. conditionnés pour la vente en détail	30	IT	CRMII/63		
<b>5306.20</b>						
	- retors ou câbles:					
	-- A. non conditionnés pour la vente en détail	20	BX, GB	CRMII/63		
	-- B. conditionnés pour la vente en détail	30	IT	CRMII/63		

**LISTE XXXVII - TURQUIE**

	1	2	3	4	5	6	7
<b>53.08 Fils d'autres fibres textiles végétales; fils de papier:</b>							
5308.10	- Fils de coco	5		IT,IN			
5308.90	- autres:			BX,GB,IT			
	-- A. Fils de ramie	20					
<b>53.09 Tissus de lin:</b>							
	- contenant au moins 85 % en poids de lin:						
5309.1	I -- écrus ou blanchis:						
	-- A. écrus:						
	.... I. d'un poids n'excédant pas 400 g par m <sup>2</sup> :	40		GB,IT			
	.... II. d'un poids excédant 400 g par m <sup>2</sup> :						
	.... b. autres	40		GB,IT			
	.... II. autres:						
	-- B. blanchis:						
	.... II. autres:						
	-- autres:						
	.... A. teints ou en fils de diverses couleurs:						
	.... II. autres	40		GB,IT			
	.... B. imprimés:						
	.... II. autres	40		GB,IT			
	- contenant moins de 85 % en poids de lin:						
	-- écrus ou blanchis:						
5309.21							

## LISTE XXXVII - TURQUIE

LISTE XXXVII - TURQUIE

	1	2	3	4	5	6	7
végétales:			G/H/S/94				
... a. Tissus de chanvre:							
.... 1. écrus, pour la fabrication de voiles de navires ou de tentes		40		IT			
				CRM/I/63			
<b>54.01</b>							
Fils à coudre de filaments synthétiques ou artificielles, même conditionnés pour la vente au détail:							
5401.10	- de filaments synthétiques: -- A. non conditionnés pour la vente en détail: --- I. Fils à ane dite "coreyam": ---- a. jusqu'à 67 décitex inclus ---- b. plus de 67 décitex --- II. autres: ---- a. jusqu'à 67 décitex inclus ---- b. plus de 67 décitex: ----- 1. de polyamides, de polyesters ----- 2. autres - Fils à haute tenacité de nylon ou d'autres polyamides: -- A. d'aramides: --- I. jusqu'à 67 décitex inclus --- II. plus de 67 décitex: ---- a. Fils synthétiques pour filets de pêche (épaisseur minimum: 70						
			GB,BX	T/51	T/51,28I/C BX 75%		
			GB,BX,US	CRM/I/63			
			GB,BX	T/51	T/51,28I/C BX75%		
			GB,BX,US	CRM/I/63			
			GB,BX,US	CRM/I/63			
			GB,BX	T/51	T/51,28I/C BX 75%		

## LISTE XXXVII - TURQUIE

	1	2	3	4	5	6	7
deniers; nombre minimum de fils tordus: deux; nombre minimum de torsion: 10 par pouce; résistance à la traction: pour les deux premiers fils tordus: 2 kg chacun et 1 kg pour chaque fil additionnel), avec l'autorisation du ministère de l'industrie et du commerce			5	GB,BX,IT	T/51	T/51,281/C BX 75%	G/H/S/94
.... b. autres		90	CRM/I/63				
.... B. autres: .... I. jusqu'à 67 décitex inclus		50	GB,BX,US GB,BX	T/51	T/51,281/C BX 75%		
.... II. plus de 67 décitex:							
.... a. Fils synthétiques pour filets de pêche (épaisseur minimum: 70 deniers; nombre minimum de fils tordus: deux; nombre minimum de torsion: 10 par pouce; résistance à la traction: pour deux premiers fils tordus: 2 kg chacun et 1 kg pour chaque fil additionnel), avec l'autorisation du ministère de l'industrie et du commerce		5	GB,BX,IT	T/51	T/51,281/C BX 75%		
.... b. autres		90	CRM/I/63				
.... A. jusqu'à 67 décitex inclus		50	GB,BX	T/51	T/51,281/C BX 75%		
5402.20							
- Fils à haute énacité en polyesters:							
.. - A. jusqu'à 67 décitex inclus							

## LISTE XXXVII - TURQUIE

	1	2	3	4	5	6	7
	-- B. plus de 67 décitex:						
	--- I. fils synthétiques pour filets de pêche (épaisseur minimum: 70 deniers; nombre minimum de fils tordus: deux; nombre minimum de torsions: 10 par pouce; résistance à la traction: pour les deux premiers fils tordus: 2 kg chacun et 1 kg pour chaque fil additionnel), avec l'autorisation du ministère de l'industrie et du commerce						
	--- II. autres	90					
	- Fils textureés:						
	-- de nylon ou d'autres polyamides, titrant en fils simples 50 tex ou moins:						
	--- A. titrant en fils simples 5 tex ou moins	50					
	--- B. titrant en fils simples 5 tex jusqu'à 33 tex inclus:						
	--- I. jusqu'à 6,7 tex inclus	50					
	--- II. plus de 6,7 tex						
	--- C. titrant en fils simples plus de 33 tex jusqu'à 50 tex inclus	90					
	-- de nylon ou d'autres polyamides,						
5402.31							
5402.32							

LISTE XXXVII - TURQUIE

	1	2	3	4	5	6	7
			G/HS/94	GB,BX,US	CRM1/63		
5402.33	titrant en fils simples plus de 50 tex	90					
	-- de polyesters:						
	--- A. titrant en fils simples 14 tex						
	ou moins:						
	---- I. jusqu'à 6,7 tex inclus	50	GB,BX	T/51	T/51,281/C BX 75%		
	---- II. plus de 6,7 tex	90	GB,BX,US	CRM1/63			
	--- B. titrant en fils simples plus de 14 tex	90	GB,BX,US	CRM1/63			
	-- autres:						
	--- A. de polypropylène:						
	---- I. jusqu'à 6,7 tex inclus	50	GB,BX	T/51	T/51,281/C BX 75%		
	---- II. plus de 6,7 tex	90	GB,BX,US	CRM1/63			
	--- B. autres:						
	---- I. jusqu'à 6,7 tex inclus	50	GB,BX	T/51	T/51,281/C BX 75%		
	---- II. plus de 6,7 tex	90	GB,BX,US	CRM1/63			
	- autres fils, simples, sans torsion ou d'une torsion n'excédant pas 50						
	tours au mètre:						
	-- de nylon ou d'autres polyamides:						
	--- A. titrant en fils simples 7 tex						
	ou moins:						
	---- I. jusqu'à 6,7 tex inclus	50	GB,BX	T/51	T/51,281/C BX 75%		
	---- II. plus de 6,7 tex	90	GB,BX,US	CRM1/63			
	--- B. titrant en fils simples plus de 7 tex jusqu'à 33 tex inclus	90	GB,BX,US	CRM1/63			

LISTE XXXVII - TURQUIE

1	2	3	4	5	6	7
		G/HS/94	GB,BX,US	CRMII/63		
	-- C. tirant en fils simples plus de 33 tex	90				
5402.42	- de polyesters, partiellement orientés: -- A. jusqu'à 6,7 tex inclus	50	GB,BX	T/51	T/51,281/C BX 75%	
	-- B. plus de 6,7 tex	90	GB,BX,US	CRMII/63		
5402.43	- de polyesters, autres: -- A. tirant en fils simples 14 tex ou moins: --- I. jusqu'à 6,7 tex inclus	50	GB,BX	T/51	T/51,281/C BX 75%	
	-- II. plus de 6,7 tex	90	GB,BX,US	CRMII/63		
	-- B. tirant en fils simples plus de 14 tex	90	GB,BX,US	CRMII/63		
5402.49	-- autres: -- A. d'élastomères: ---- I. jusqu'à 6,7 tex inclus	50	GB,BX	T/51	T/51,281/C BX 75%	
	---- II. plus de 6,7 tex	90	GB,BX,US	CRMII/63		
	-- B. autres: ---- I. de polypropylène: ----- a. jusqu'à 6,7 tex inclus	50	GB,BX	T/51	T/51,281/C BX 75%	
	----- b. plus de 6,7 tex	90	GB,BX,US	CRMII/63		
	---- II. autres: ----- a. jusqu'à 6,7 tex inclus	50	GB,BX	T/51		
	----- b. plus de 6,7 tex	90	GB,BX,US	CRMII/63		
	- autres fils, simples, d'une torsion excédant 50 tours au mètre:					

**LISTE XXXVII - TURQUIE**

	1	2	3	4	5	6	7
5402.51	-- de nylon ou ou d'autres polyamides: --- A. titrant en fils simples 7 tex ou moins: ---- I. jusqu'à 6,7 tex inclus ---- II. plus de 6,7 tex ---- B. titrant en fils simples plus de 7 tex jusqu'à 33 tex inclus ---- C. titrant en fils simples plus de 33 tex -- de polyesters: --- A. titrant en fils simples 14 tex ou moins: ---- I. jusqu'à 6,7 tex inclus ---- II. plus de 6,7 tex ---- B. titrant en fils simples plus de 14 tex -- autres: --- A. de polypropylène: ---- I. jusqu'à 6,7 tex inclus ---- II. plus de 6,7 tex ---- B. autres: ---- I. jusqu'à 6,7 tex inclus ---- II. plus de 6,7 tex		G/HS/94	GB,BX	T/51	T/51,281/C BX 75%	
5402.52		50	90	GB,BX,US	CRMII/63		
5402.59		90	90	GB,BX,US	CRMII/63		
5402.61		90	90	GB,BX,US	CRMII/63	T/51,281/C BX 75%	
				CRMII/63			
					CRMII/63		
						T/51	
						CRMII/63	
						T/51	
						CRMII/63	
							T/51,281/C BX 75%

## LISTE XXXVII - TURQUIE

	1	2	3	4	5	6	7
ou moins:			G/H/S/94	GB,BX	T/51	T/51,281/C BX 75%	
--- I. jusqu'à 6,7 tex inclus	50						
--- II. plus de 6,7 tex	90		GB,BX,US		CRMII/63		
--- B. titrant en fils simples plus de 7 tex jusqu'à 33 tex inclus	90		GB,BX,US		CRMII/63		
--- C. titrant en fils simples plus de 33 tex	90		GB,BX,US		CRMII/63		
5402.62 de polyesters:							
--- A. titrant en fils simples 14 tex ou moins:	50		GB,BX		T/51	T/51,281/C BX 75%	
--- I. jusqu'à 6,7 tex inclus	90		GB,BX,US		CRMII/63		
--- II. plus de 6,7 tex	90		GB,BX,US		CRMII/63		
--- B. titrant en fils simples plus de 14 tex	90		GB,BX,US		CRMII/63		
5402.69 --- autres:							
--- A. de polypropylène:	50		GB,BX		T/51	T/51,281/C BX 75%	
--- I. jusqu'à 6,7 tex inclus	90		GB,BX,US		CRMII/63		
--- II. plus de 6,7 tex	90		GB,BX,US		CRMII/63		
--- B. autres:	50		GB,BX		T/51	T/51,281/C BX 75%	
--- I. jusqu'à 6,7 tex inclus	90		GB,BX,US		CRMII/63		
--- II. plus de 6,7 tex	90						

Fibres synthétiques discontinues, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature:

**LISTE XXXVII - TURQUE**

1	2	3	4	5	6	7
5503.10	- de nylon ou d'autres polyamides	50	G/H/S/94	SE,CA,GB	CCSI/69	
5503.20	- de polyesters	50	SE,CA,GB	CCSI/69		
5503.30	- acryliques ou modacryliques	50	SE,CA,GB	CCSI/69		
5503.40	- de polypropylène	50	SE,CA,GB	CCSI/69		
5503.90	- autres	50	SE,CA,GB	CCSI/69		
<b>55.04</b>	Fibres artificielles discontinues, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature:					
5504.10	- de rayonne viscose	50	SE,CA	CCSI/69		
5504.90	- autres	50	SE,CA	CCSI/69		
<b>55.06</b>	Fibres synthétiques discontinues, cardées, peignées ou autrement transformées pour la filature:					
5506.10	- de nylon ou d'autres polyamides	25	US	CCSI/69		
5506.20	- de polyesters	25	US	CCSI/69		
5506.30	- acryliques ou modacryliques	25	US	CCSI/69		
5506.90	- autres	25	US	CCSI/69		
<b>5604.20</b>	- Fils à haute tenacité de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides ou de rayonne viscose, imprégnés ou enduits:					
	... A. Fils textiles recouverts ou imprégnés de caoutchouc naturel ou synthétique non vulcanisé	43	GB,US	CRMI/63		

## LISTE XXXVII - TURQUIE

## LISTE XXXVII - TURQUIE

LISTE XXXVII - TURQUIE

	1	2	3	4	5	6	7
5607.30	- d'abaca (chanvre de Manille ou Musa textilis Nee) ou d'autres fibres (de feuilles) dures: -- A. de plus de 5 mm de diamètre: -- de polyéthylène ou de polypropylène: -- Ficelles lieuses ou bouteleuses (avec l'autorisation du ministère de l'agriculture) -- autres: --- A. titrant plus de 50 000 décitex: ---- I. tressés: ----- a. de plus de 5 mm de diamètre ----- B. titrant 50 000 décitex ou moins: ---- I. de plus de 5 mm de diamètre - d'autres fibres synthétiques: -- A. de polyamides ou de polyesters: -- I. titrant plus de 50 000 décitex: ---- a. tressés: ----- 1. de plus de 5 mm de diamètre ----- b. autres: ----- 1. de plus de 5 mm de diamètre ---- II. titrant 50 000 décitex ou moins: ---- a. de plus de 5 mm de diamètre ---- B. d'autres fibres synthétiques: ---- 1. de plus de 5 mm de diamètre - autres: --- A. de plus de 5 mm de diamètre		G/115/94	48	IT	CRMI/63	
5607.41							
5607.49			10		IT	CRMI/63	
5607.50			48		IT	CRMI/63	
5607.90			48		IT	CRMI/63	
57.01			48		IT	CRMI/63	
							Tapis en matières textiles, à point noués ou enroulés, même confectionnés:

LISTE XXXVII - TURQUIE

1	2	3	4	5	6	7
5701.90	- d'autres matières textiles: -- B. d'autres matières textiles: --- 1. en fibres de jute et de coco - "Tapis dits "kehim" ou "kilim" "schumack" ou "seumak", "karamanie", et tapis similaires tissés à la main: -- A. en fibres de jute ou de coco - Revêtement de sol en coco - autres, à velours, confectionnés: -- d'autres matières textiles: --- B. autres: ---- I. Paillassons en jute ou coco	80	G/H/S/94 IN	IN	CRMI/63	
5702.10	- - Tapis dits "kehim" ou "kilim" "schumack" ou "seumak", "karamanie", et tapis similaires tissés à la main: -- A. en fibres de jute ou de coco - Revêtement de sol en coco - autres, à velours, confectionnés: -- d'autres matières textiles: --- B. autres: ---- I. Paillassons en jute ou coco	80	G/H/S/94 IN	IN	CRMI/63 CRMI/63	
5702.20	- - Revêtement de sol en coco - autres, à velours, confectionnés: -- d'autres matières textiles: --- B. autres: ---- I. Paillassons en jute ou coco	80	G/H/S/94 IN	IN	CRMI/63 CRMI/63	
5702.49	- - autres, à velours, confectionnés: -- d'autres matières textiles: --- B. autres: ---- I. Paillassons en jute ou coco	80	G/H/S/94 IN	IN	CRMI/63	
58.01	Velours et peluches tissés et tissus de chenille, autres que les articles du no 58.06:					
5801.10	- de laine ou de poils fins	80		GB,FR,IT	CRMI/63	
5801.22	-- Velours et peluches par la trame, coupés, côtelés	80		GB,FR,IT	CRMI/63	
5801.23	-- autres velours et peluches par la trame	80		GB,FR,IT	CRMI/63	
5801.24	-- Velours et peluches par la chaîne, épinglés 5801.25	80		GB,FR,IT	CRMI/63	
5801.26	-- Velours et peluches par la chaîne, coupés	80		GB,FR,IT	CRMI/63	
5801.32	-- Tissus de chenille - de fibres synthétiques ou artifi- cielles: -- Velours et peluches par la trame,	80		GB,FR,IT	CRMI/63	